TEMPO

WEB ZINE

Le webzine de l'actualité du jazz en Bourgogne-Franche-Comté

OCTOBRE-DÉCEMBRE 2020

DOSSIER

Collectifs de jazz

Il ont participé à ce dossier : Pascal Anquetil, Michel Pulh

Tempo webzine est une publication numérique mensuelle gratuite éditée par le centre régional du jazz en bourgogne franche comté

Le Centre régional du jazz est financé par le Ministère de la Culture (DRAC Bourgogne-Franche-Comté), le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté et la Spedidam

© Rémi Angeli

UNE HISTOIRE ANCIENNE

Pascal Anquetil

De tout temps, l'artiste a ressenti le besoin d'échapper à son isolement et la tentation de jeter sa solitude en s'associant à d'autres artistes. Pour chercher et trouver de nouveaux horizons, expérimenter à plusieurs des formes neuves de création. Dans le monde du théâtre ou de la danse, on appelle ces communautés multiformes « compagnies ». Dans celui de la peinture et de la musique, on préfère parler de « collectifs ».

Qu'est-ce qui pousse aujourd'hui un musicien de jazz, artiste par définition foncièrement individualiste, à se réunir au sein d'une famille librement choisie, autour d'un projet artistique mutuellement consenti ? D'abord le désir d'unir sa force à d'autres forces. L'idée de base du collectif est en fait toute simple : conjuguer le singulier au pluriel, fédérer les énergies, stimuler la créativité, imaginer des pratiques communautaires inédites, promouvoir des formes d'organisation autogérées, inventer un langage original commun sur la base de matériaux accumulés ensemble. Bref, réaliser dans l'instant comme dans la durée l'utopie d'une authentique démocratie musicale.

Vaste programme ! Belle ambition ! Toute une histoire !

Dans le monde du jazz, l'idée de collectif n'est pas vraiment neuve. Chaque époque décisive de son histoire s'est toujours accompagnée de rassemblements de musiciens très divers autour de projets artistiques forts et précurseurs. Ainsi, au milieu des années 50, le Jazz Workshop de Charles Mingus s'est-il imposé comme un collectif explosif réuni au tour d'un chef démiurge qui savait faire parler le jazz comme on fait parler la poudre.

Formation à géométrie variable, cet atelier de création fonctionna des années durant comme un laboratoire ambulant dont les « chercheurs », sans blouse blanche, réactivaient le blues noir dans toute son incandescence. Dans les années 60, le mouvement libertaire accoucha de deux collectifs importants : la Jazz Composer's Orchestra Association, coopérative alternative et polyvalente animée par Mike Mantler et Carla Bley. Et surtout l'AACM (Association for the Advancement of Creative Musicians), fédération créée à Chicago en 1965 à l'initiative de Muhal Richard Abrams pour favoriser l'émergence d'une musique neuve et promouvoir fièrement la reconnaissance de la Great Black Music. L'Art Ensemble of Chicago reste à ce jour la plus célèbre émanation de ce collectif historique, aventure tout à la fois politique et artistique.

Avec toujours un peu de retard, la France n'a heureusement pas échappé à cette épidémie de collectivisme jazzistique. Parmi les collectifs pionniers qui ont émergé dans le paysage du jazz en France à la fin des années 70 il faut bien sûr citer le plus exemplaire d'entre eux : l'Arfi. Ce rassemblement d'improvisateurs, qui ont librement choisi la règle de la cooptation, a vu le jour à Lyon le 18 février 1977. C'est dire que l'Arfi tient le haut du pavé depuis plus de 40 ans. « *Une étonnante longévité dans les idées, la drôlerie, l'amour de la musique et l'amitié fidèle.* » (Francis Marmande). Cette confrérie représente toujours aujourd'hui l'une des réussites collectives les plus emblématiques de la scène du jazz européen. Autour du Workshop de Lyon, du Marvelous Band (formations à l'origine de l'ARFI) et de la Marmite Infernale, son grand orchestre, les répertoires du collectif évoluent dans le temps en parcourant une sphère musicale très vaste. L'Arfi fonctionne, artistiquement grâce à un ensemble d'initiatives créatrices. Chacune d'elles participe à la construction de l'imaginaire collectif imprévisible mais vivace, ce fameux "Folklore Imaginaire", ludique et festif, déraisonnable et spontané. "Nous voulions, au début, tout simplement unir nos forces alors dispersées, se souvient le trompettiste Jean Méreu. Je me demande d'ailleurs quelles pouvaient et peuvent toujours être les chances d'un musicien régional isolé en dehors de celles qui consistent à s'expatrier et monter à Paris ou celles de s'investir dans un collectif comme l'Arfi ». Et le saxophoniste Maurice Merle, disparu en 2003, de se demander : « *Le terme de collectif peut paraître quelque peu démodé. Mais la mode, on s'en fout. A côte de la joie de partager ensemble une musique sur scène. Comment faire l'impasse sur le plaisir fort de vivre dans une micro-société non hiérarchisée ?* »

https://youtu.be/jguh_CvjY3k

Le collectif a ses avantages, mais aussi ses contraintes. Dans tout groupe, il y a forcément des tensions, contradictions et oppositions. On pourrait alors craindre qu'on soit obligé, au nom de l'intérêt général, de sacrifier la musique au collectif et inversement. « La préservation du territoire individuel de la création est pour nous essentielle", affirmait Maurice Merle. La force de l'Arfi, c'est d'exister prioritairement à travers ses orchestres, tous autonomes les uns par rapport aux autres. C'est cette volonté farouche de ne jamais perdre, sous l'emprise des intérêts particuliers, son identité collective qui explique l'exceptionnelle longévité musicale du gang des Lyonnais. Au fil des années (c'est la règle normale de toute communauté démocratique), certains partent, comme Louis Sclavis ou Yves Robert, pour poursuivre ailleurs leur propre aventure ; d'autres arrivent, bien décidés à jouer, à leur tour, à fond, le jeu du collectif. Mais, miracle, le collectif perdure toujours à travers tous ses changements et reste une association d'une étonnante stabilité qui, par-delà les individualités et les tempéraments qui la composent, s'affirme toujours comme un espace unique de rencontres et d'échanges. En toute liberté. En toute convivialité.

Un peu à l'image de l'effervescence associative que connut en France le monde du jazz à l'aube des années 80, on assista aux débuts du nouveau millénaire, en régions comme à Paris, à l'explosion du phénomène des collectifs. Était-ce un signe de la dureté des temps, la volonté de dépasser les réflexes individualistes ?

Qu'est-ce qui pouvait alors décider des musiciens d'une ville, d'un département, d'une région à s'unir en collectif ? Avant tout, au-delà d'un travail de valorisation d'une richesse artistique locale, le désir de jouer un rôle actif vis-à-vis de leur environnement direct, mais aussi l'envie d'améliorer leur contexte quotidien. Malheureusement, c'est souvent la détérioration de cette situation (fermeture d'un club, absence de lieux de diffusion, etc.) qui les poussait à agir en commun. Une fois regroupés, il faut pouvoir exister et durer comme association, souvent dans des conditions extrêmement précaires, se faire entendre et agir avec l'aide, parfois mais pas toujours, des collectivités locales, de la DRAC ou des sociétés civiles.

Parmi la petite vingtaine de collectifs recensés dans la première édition (1999) de "Jazz de France", feu le guide-annuaire du jazz édité par le CIJ /Irma, il faut citer, même si la plupart d'entre eux n'existe plus aujourd'hui, parmi les plus dynamiques : en priorité, bien sûr, la Compagnie Lubat, fondée à Paris en 1976 au Théâtre Mouffetard et implantée depuis 1980 à Uzeste. Cette joyeuse confrérie est depuis lors engagée dans un processus très original de décentralisation culturelle. Organisés aujourd'hui en Société Coopérative de Production Artistique (SCOPA), Bernard Lubat et sa bande y développent le concept opératoire de « cultivatures-civilisatures ». A preuve, le festival Uzeste Musical qui invente chaque été des événements uniques de création collective, des fêtes aussi éphémères que nécessaires. N'oublions pas de rappeler aussi l'existence d'autres collectifs : en Lorraine, Emil 13 qui regroupait une trentaine de musiciens nancéiens. ; en Bourgogne, le Collectif Mu, drôle de tribu de musiciens mâconnais qui créèrent avec passion le club le Crescent ; dans le Calvados, le Collectif Jazz en Basse-Normandie animé par Jean-Benoît Culot et aujourd'hui rebaptisé Collectif PAN ; en Rhône-Alpes, Big Tympan qui regroupe une cinquantaine de musiciens lyonnais bien décidés à faire bouger la cause du jazz dans leur département., etc. Quant à la région parisienne, elle n'échappe pas, bien entendu, à cette poussée de fièvre collectiviste. Les trois principales unions de musiciens franciliens, aujourd'hui disparues, étaient d'abord Zhivaro, amicale inédite de *« producteurs de fêtes »*. Avec à sa tête, rien que des chefs qui s'étaient librement cooptés, six manitous du jazz français. A savoir : les contrebassistes Henri Texier et Didier Levallet, le clarinettiste Sylvain Kassap, les guitaristes Gérard Marais et Claude Barthélémy et enfin le batteur-chanteur Jacques Mahieux. Ensuite Polysons, coalition de musiciens très talentueux (François Merville, Serge Adam, Jean-Marie Guédon, etc.) qui travaillaient activement à sensibiliser un nouveau public au jazz. Enfin, n'oublions pas Hask, *« nébuleuse »* au sein de laquelle brillaient quelques-uns parmi les plus éclatants francs-tireurs de l'improvisation (Hubert Dupont, Benoît Delbecq, Gilles Coronado, etc.).

© TWINS / Romain Bassenne

UNE RECRUDESCENCE CERTAINE

Pascal Anquetil

Si on définit le mot “recrudescence” comme “reprise subite avec une intensité accrue d’un phénomène”, le terme est approprié pour témoigner de l’augmentation quasi exponentielle du nombre de collectifs de jazz en France lors cette dernière décennie. S’il est difficile de donner un chiffre exact, on peut estimer aujourd’hui son nombre à plus d’une soixantaine. Parmi les plus originaux, il faut citer en priorité : Coax, Loo Collectif, Onze Heures Onze, Collectif Déluge (Paris), La Boutique, Collectif Pegazz et l’Hélicon, Zoot Collectif (Ile-de-France), 1Name4ACrew (Nantes), le Tricollectif (Orléans), les Vibrants Défricheurs (Rouen), Collectif PAN (Basse Normandie), la Compagnie Impérial (Languedoc), Veston Léger (Centre), Collectif Koa (Montpellier), le Maxiphone (Tulle), Muzzix (Lille), Collectif OH ! (Strasbourg). La liste n’est bien sûr pas exhaustive. Ainsi, selon le dernier recensement de Jazz(s)RA, la plateforme des acteurs du jazz Auvergne-Rhône-Alpes, la région ne compte aujourd’hui pas moins d’une trentaine de collectifs. Parmi ces enfants ou petits-enfants de l’Arfi, citons : le Bocal, le collectif Pince-Oreilles, la Forge, la Cie du Facteur Soudain, le Grolecktif, l’Arbre Canapas, etc.

https://youtu.be/lKcu5mlfqrA

Le terme de « collectif » depuis une vingtaine années doit une partie de son succès au flou artistique qui entoure sa définition. De nature foncièrement polymorphe, le collectif ressemble à une nébuleuse aux contours mouvants, agrégeant les musiciens par cercles concentriques autour d’un noyau dur. Cela peut être un leader charismatique (Bernard Lubat) ou une coalition de personnalités fortes (exemple : le Tricollectif avec les frères Théo et Valentin Ceccaldi, Roberto Negro, Quentin Biardeau et Florian Satche). La direction peut être aussi partagée et collégiale comme chez la Boutique ou les Vibrants Défricheurs.

La plupart du temps, s'inscrivant dans une logique territoriale, le collectif aime à casser les codes, bousculer les cadres institutionnels comme les cloisonnements stylistiques. En opposition avec une industrie musicale qui s'obstine à promouvoir « la » vedette, le collectif revendique d'une voix à la fois plurielle et singulière le droit de défricher de nouveaux territoires, d'interroger la forme actuelle du concert et d'inventer un nouveau type de compagnonnage, une aventure communautaire plus ou moins provisoire ou projetée sur la longue durée. Ne l'oublions pas, c'est souvent aussi pour une question de survie individuelle (économique autant qu'artistique) que le musicien isolé choisit de rejoindre les rangs d'un collectif. Pour y trouver entraide et stimulation, réconfort et avenir. Pour y expérimenter une autre façon de résister à plusieurs contre le conformisme et le formatage musical dominant.

Les objectifs du collectif sont aussi multiples que variés : améliorer la visibilité et la diffusion des projets imaginés en commun, faciliter les circulation des musiciens dans leur région mais aussi sur le territoire national, se doter d'une structure de production phonographique indépendante, développer des partenariats forts avec les institutions culturelles, faciliter l'accès aux aides des sociétés civiles, mécénats, fonds d'aides, enfin mutualiser leurs moyens pour se doter de l'aide d'un administrateur, d'un chargé de production ou de communication.

En vingt ans, tous les observateurs de la scène française du jazz ont pu constater que le niveau des musiciens n'a cessé de s'élever. Comme leur nombre, aussi. Sur son blog Jean-Jacques Birgé a trouvé une appellation pour désigner ces touche-à-tout rieurs et baroudeurs, ces nouveaux improvisateurs sans œillères ni frontières qui pendant leur apprentissage (le plus souvent dans les conservatoires, voire au CNSM de Paris) ont su digérer le bop, le free, le rock, la pop, la techno, mais aussi les musiques traditionnelles ou contemporaines, mondiales ou électroniques : les « *affranchis* » : « *Ce sont des virtuoses très érudits qui composent, improvisent et ont un sens aigu du* faire ensemble, *alors que le milieu plus traditionnel du jazz pousse à l'individualisation des parcours artistiques.*» Grâce à certains aînés qui ont su préparer le terrain pour permettre leur envol aujourd'hui, ces jeunes jazzmen ont choisi de ne plus être dans une concurrence sauvage, mais dans une solidarité fraternelle. Pour mieux forcer les portes qu'on croyait closes et ouvrir de nouveaux espaces de liberté.

Aujourd'hui Grands Formats, la fédération nationale des grands ensembles de jazz (qui compte aujourd'hui en ses rangs 90 membres) a décidé il y a peu d'accueillir en son sein les collectifs de jazz. Quinze d'entre eux en font désormais partie. Quels critères de sélection la fédération a-t-elle édictés pour y être admis a en tant que membre actif ? Énumérons les plus essentiels : avoir été fondé et être dirigé par un ou plusieurs artistes ; comprendre au minimum huit musiciens professionnels ; être porteur d'un projet artistique identifié et de qualité contribuant notamment à l'élargissement du répertoire des grandes formations, du jazz et des musiques improvisées - être inscrit dans la durée et compter trois ans d'activité minimum ; présenter une activité de concerts significative ; être porté par une structure professionnelle ; enfin avoir une existence juridique propre ou rattaché à une structure juridique indépendante *« Quand on étudie une nouvelle candidature, précise Aude Chandoné, déléguée générale de Grands Formats, on regarde surtout si on a affaire à un "vrai" collectif et non pas juste à une association qui s'apparenterait à une boite de production dont le seul but serait de faire tourner des groupes. Pour notre fédération, le collectif doit rassembler des artistes qui travaillent et décident vraiment ensemble. On se doit donc de vérifier s'ils manifestent une envie commune d'engagement, un réel désir de militantisme politique en quelque sorte. »*

Très dynamique coopérative de musiciens franciliens qui n'a eu de cesse depuis sa création en 2008 de se construire une identité artistique forte et transversale autour des musiques de création, Coax est à ce jour le seul collectif de jazz à avoir été labellisé "Compagnie Nationale". Qu'est-ce à dire ? Dans la foulée des mesures prises par le ministère de la Culture en 2016 et allouant de nouveaux moyens aux compagnies indépendantes, a été créée cette nouvelle forme d'aide aux collectifs qu'ils viennent du monde de la danse, du théâtre ou de la musique). A savoir un conventionnement entre l'État et leurs équipes artistiques dans le but de permettre à ces dernières de consolider leur modèle économique et de mieux assurer leur développement national et international. Il faut souhaiter qu'aujourd'hui comme demain d'autres collectifs issus du monde du jazz et des musiques improvisées puissent bénéficier à leur tour d'un tel conventionnement.

© d'un instant à l'autre

QUELQUES ÎLOTS DE COLLECTIFS EN BFC

Michel Pulh

Collectif : ce mot générique a un côté pratique qui n'est pas exempt d'interprétations. Certains desseins artistiques qui s'y manifestent semblent avoir été remontés par une noria qui tourne imperturbablement.

Sur la carte du territoire, deux concentrations : Besançon et le département de Saône et Loire. Dijon ? Questionné à ce propos le 22 janvier dernier, à l'issue du concert Free Folks [1] au Musée des Beaux-Arts, organisé en collaboration avec Media Music, Guillaume Malvoisin a clairement répondu qu'on ne pouvait ranger Le Bloc (2018) parmi les collectifs, avançant qu'il ne se composait que de deux personnes, aucune au demeurant étant musicienne.

La cité franc-comtoise compte trois collectifs. Exir, apparu au début des années 2010, « un peu à l'initiative » du saxophoniste Jean-Marc Blanc (nom de scène : Marc Jean), réunit des « musiciens et mélomanes amateurs de jam-session. Souvent à partir d'un trio saxo, basse, batterie, auquel peut s'adjoindre une guitare, une trompette, un piano, le musicien pratique des « scènes ouvertes ». Ces rencontres hebdomadaires permettent du coup à pas mal de musiciens d'horizons différents de se rencontrer. » J-M. Blanc estime qu'Exir doit être « *ouvert à 360°et "drainé" par divers courants musicaux, avec sans doute, quelques "racines" musicales communes.* » Le collectif a la chance de disposer d'une cave associative rue Battant qui favorise grandement la pratique et la mise en place de ses différents projets. Tels Exirium Brass, une « *fanfare à tendances new orleans, afro beat et hip hop* », et le Sauce Combo Trio – Marc Jean (s), Victor Pierrel (elb), Tom Moretti (dm), né d'une jam-session, dont on peut entendre la musique sur un vinyle.

https://youtu.be/qledzY7Qy48

Si (sur son site) la carte de visite d'Exir annonce « *Association d'artistes, créée par un collectif de musiciens de jazz et autres…*», celle du Petit Kollectif, *« Musiques et autre…»*, traduit chez Sofiane Messabih qui en a suscité la création fin 2018, le « besoin d'un espace de liberté créatrice sans limites » où il peut « *développer* [ses] *idées artistiques* », et parallèlement « *organiser un cadre d'emploi fiable, sérieux et bien encadré.* » Les autres musiciens actuels du Petit Kollectif – Sandrine Kohler, Philippe Lapierre, Gilles Michaud-Bonnet, Rémy Malavaux, Damien Currin – « *sont issus du jazz, de la musique classique, contemporaine, du cirque.* » S'il ne s'interdit aucun clivage artistique, la musique reste sa pierre angulaire. Le Petit Kollectif compte trois formations dites permanentes. Il manque encore à Sofiane Messabih de constituer « *une grosse formation déjantée en Franche-Comté* », à l'image du Very Big Experimental Toubifri Orchestra. Ce qui manque encore au Petit Kollectif, c'est un lieu propre ; même s'il peut avoir accès « *à un petit théâtre au centre-ville de Besançon* ».

Le bilan établi par Wildscat Lez'arts Sauvages, quatre ans après son arrivée à Besançon, est pour le moins désabusé. Selon la chanteuse Isabelle Calvo, « *aucun des acteurs [musicaux de la ville] n'a répondu à nos sollicitations de manière sérieuse (en acceptant de nous rémunérer ou de nous accorder une subvention de fonctionnement ou même un lieu). Pourtant*, estime la chanteuse, *il existe chez les musiciens du collectif – le pianiste Arnaud Bécaus, le gambiste Noé Bécaus, la contrebassiste Luna Gonin et elle-même – assez de preuves professionnelles qui plaident en leur faveur. Seules des associations comme* « les Jeux du Baroque », *lancées par des bénévoles passionnés, furent assez ouvertes pour ne pas craindre la nouveauté et nous accueillir. »* De même du Bastion, lieu associatif dédié aux musiques actuelles ; Wildscat y a enregistré son 7e album et organisé un atelier jazz au cours de la saison 2018-2019. « *Mais sans subvention nous ne pouvions pas nous salarier* » ; la suite se devine. Le collectif a donc cherché des substituts à cette « *expérience bisontine* » mal engagée : « *une migration sur Lyon pour un projet de quartet jazz* » avec un contrebassiste et un batteur de la ville. Intégrer des musiciens locaux était un objectif de Wildscat. Nécessité faisant loi, Arnaud Bécaus intervient dans le département danse au conservatoire du Grand Avignon et au CRR [2] de Lyon. Confinée dans le Luberon, Isabelle Calvo s'est « *fabriqué un nouveau "clown" - Mam'zelle Titou* » et a réalisé « *trois petits clips* » avec un smartphone. Quid de la suite pour Wildscat Lez'arts Sauvages ?

Dans la famille Collectifs, né en 1995 le Crescent est le grand aîné. Depuis 2014, il vit dans sa nouvelle cave, vaste et bien équipée, place Saint-Pierre dans le centre de Mâcon. Six années de plein exercice, cela fait assez pour qu'on examine désormais son action sans regarder plus loin en arrière [3]. Collectif ? Au Crescent *« on parle plus de Comité artistique »*, signale Antoine Bartau le directeur. Six musiciens en sont membres Romain Nassini pianiste, Grégory Théveniau bassiste, Stéphane Foucher, Daniel Jeand'heur batteurs, Vincent Girard contrebassiste entré l'an dernier, et bien sûr Éric Prost, saxophoniste, *« fidèle au poste depuis vingt-cinq ans »* quand bien même il a pu quitter Mâcon pour Paris et Lyon, avant d'y revenir en 2016. À eux la charge, bénévole, de *« la programmation, l'action pédagogique, les actions avec les établissements scolaires »*, indique A. Bartau. Dans et hors ses murs, son lieu a fertilisé l'action artistique du Crescent. Il accueille régulièrement les élèves du Conservatoire.

Un big band composé d'amateurs est animé par E. Prost, R. Nassini et G. Théveniau. Si l'observation d'une saison (hors Covid) est déjà éloquente, E. Prost explique qu'elle ne rend compte que d'une partie de « *ce qu'on peut développer artistiquement sur le territoire* », allant jusqu'à des collaborations à des festivals « *qui n'ont pas à voir directement avec le jazz* », voire la musique. De leur côté chacun des musiciens du comité artistique joue dans différentes formations extérieures au Crescent et à la région. Source de programmation, ce champ artistique l'est aussi de résidences, notamment des formations lyonnaises, car, bien que bourguignonne, Mâcon *« a toujours penché vers Lyon. »* En matière de création, le 18 septembre le concert de rentrée du club, Shake 5, était un programme imaginé par D. Jeand'heur et la chanteuse Mary Clop. Le batteur « *cherche beaucoup autour des musiques groove et progressives.* » E. Prost pense à « *un deuxième opus* » du Quartet Crescent et, pour « *essayer de coller au plus proche de ce qu'on a envie de raconter* », à organiser un événement mensuel faisant office de « *laboratoire.* » En ce moment le saxophoniste travaille à un spectacle *« avec une comédienne et des musiciens autour de la poésie de René Char. »* La période de la Résistance dans laquelle s'engagèrent un grand-père du musicien et le poète [4] s'y inscrit en filigrane. Vincent Girard enfin va enregistrer en 2021. Il a aussi en projet de monter une association dont l'objet est *« la production de nos phonogrammes »*, soit créer *« notre label »*. Le Crescent ainsi met tout en œuvre afin de maîtriser une chaîne de production qui le rende de plus en plus indépendant.

Le parcours de La Vif enfin, débute en 2012 et rassemble d'anciens élèves, aujourd'hui trentenaires, du CRR de Chalon-sur-Saône partis poursuivre leurs études supérieures à Paris. C'est un professeur d'électroacoustique de celui-ci, François Bertrand qui les a accueillis chez lui à Fontaines : La Tour Saint Nicolas, un chai des XVIe et XVIIe siècles dont il a fait un lieu consacré à l'art sous toutes ses formes [5]. Le trompettiste et compositeur Timothée Quost est hésitant à considérer La Vif comme un collectif. Certes au départ, animé par le désir de *« faire de la musique et de mener des projets ensemble »,* cette *« brochette de musiciens et d'ingénieur du son »* a décidé d'organiser annuellement *« une soirée Vif »* (la plus récente a eu lieu le 29 août) à la Tour St Nicolas. Mais, précise aussitôt T. Quost : *« Je suis beaucoup à l'initiative des choses, notamment parce que je suis souvent le compositeur. Il y a clairement une famille de musiciens qui sont vraiment habitués à bosser sur ma musique ».* Professionnellement, La Vif défend un point de vue assez radical de *« désindustrialisation de la musique. »* En clair : *« il n'y a pas d'argent, pas de cachet, pas de subventions ; uniquement un défraiement absolu des musiciens. On peut faire vivre la création artistique sans être un centre culturel subventionné, sans avoir des moyens pas possibles. Je crois que c'est vraiment ça finalement l'idée de La Vif depuis quelques années. »* Les musiciens – de six au départ ils peuvent monter à dix et plus – se retrouvent donc *« assez souvent »* à Fontaines où ils travaillent et préparent leur *« soirée Vif »*, augmentée parfois de *« Petits Vifs »*. Les répertoires y sont des créations originales. *« Il y a un truc qu'on va brandir : on est pour la création musicale en milieu rural »*, affirme avec force Timothée Quost, fort par ailleurs d'une aventure similaire dans deux villages du Cantal. *« C'est un truc qui commence à porter ses fruits. »* La Vif et la noria…

Le *Groupe Régional d'Improvisateurs* enfin rassemble des musiciens disséminés un peu partout dans les campagnes de Bourgogne. Christine Bertocchi, Guillaume Orti, Jacques Di Donato, Olivier Py, Daunik Lazro, Didier Levallet, Didier Petit, François Merville, Will Menter font partie de cette troupe de grands randonneurs de la musique instantanée, spontanée. Ils rassemblent le GRI quand ça leur chante et jouent comme ça lui sourit [6].

[1] Duo Hasse Poulsen (g, voc), Fabien Duscombs (dm, voc).

[2] Conservatoire à Rayonnement Régional.

[3] Pour qui voudrait connaître cette histoire en détail, se reporter à Crescent Story : d'une cave à l'autre, par Pascal Anquetil, in Bourgogne, une terre de Jazz (coédition centre régional du jazz en bourgogne-le murmure. 2015).

[4] En 1942 sous le nom de guerre d'Alexandre ; sans cesser d'écrire.

[5] Site latoursaintnicolas.fr

[6] Je renvoie à nouveau les lecteurs à Pascal Anquetil : Le GRI ou brigade d'intervention bourguignonne des pros de l'impros, paru dans Tempo#54 (avril-juin 2015)